



Cette fiche provient du site www.infoquartiernord.be géré par la Coordination Sociale du quartier Nord.

asbl Bravvo - Service juridique de 1ère ligne

Le service juridique de première ligne de Bravvo aide les habitants de la Ville de Bruxelles à mieux comprendre leurs droits, les écoute et répond à leurs questions. Il s'agit d'un service juridique généraliste de première ligne, gratuit et confidentiel.

S'inscrivant dans un contexte de prévention, les juristes favorisent la résolution amiable des conflits et accompagnent dans les démarches administratives.

Dans le but de faire de la prévention par le droit et de vulgariser les informations juridiques, le service s'occupe également :

- De la rédaction d'articles juridiques publiés dans le brusseleir ;
- De la rédaction des fiches thématiques disponibles sur le site internet de Bravvo (<https://bravvo.bruxelles.be/laide-juridique>)
- De la diffusion d'une brochure sur les violences conjugales et de développer un partenariat avec les dispositifs communaux et régionaux experts en la matière ;
- De proposer des animations ou des formations de groupe à la demande des partenaires sur des thèmes divers liés aux matières du droit (logement, dr familial etc) ;
- D'être présent dans l'espace public durant des actions ou des événements de quartier ;

Le service rencontre également les partenaires de quartier afin d'améliorer la collaboration avec le réseau associatif et les acteurs publics.

Informations & contact

Rue de l'Eclusier Cogge 18 - 1000 Bruxelles

E-mail: giovanna.costanza@brucity.be

Tél.: 02 279 67 53

Personne(s) de contact

[Giovanna Costanza](#)

Jours et heures d'ouverture

8h30 - 16h30